



ATELIER L'APPROCHE PAYSAGÈRE COMME OUTIL VÉGÉTALISER DURABLEMENT SES EXTÉRIEURS

MAISON DU PARC, DOMAINE DE ROCHEMURE, JAUJAC

18 SEPTEMBRE 2025



A wide-angle photograph of a rural landscape. In the foreground, there is a field of dry, golden-brown grass. A dense line of dark green trees marks the middle ground. Beyond the trees, the landscape is composed of rolling hills and mountains. The hills are covered in a mix of green grass and brown, dry vegetation. In the distance, a range of mountains is visible under a clear blue sky with a few wispy white clouds.

QU'EST-CE QUE LE PAYSAGE ?

LE PAYSAGE ET SES DÉFINITIONS

Terme utilisé par de multiples sens, discipline déclosioinnée et transversale par nature.

« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels ou humains et de leurs interrelations. »

Article 1a. de la Convention européenne du Paysage, 2000

Article L350-1 A du code de l'Environnement

Le paysage n'est ni un décor de carte postale, ni un aménagement techniciste, ni une fatalité immuable.

Il réside dans les éléments matériels et immatériels et leurs lien entre eux.

L'archipel des Métamorphoses, la transition par le paysage, Bertrand Folléa, 2019

Champ d'application : [l'approche paysagère] porte sur les espaces naturels, ruraux, urbains et périurbains. Elle inclut les espaces terrestres, les eaux intérieures et maritimes. Elle concerne tant les paysages pouvant être considérés comme remarquables que les paysages du quotidien et les paysages dégradés.

Article 2 de la Convention européenne du Paysage de 2000.

CONNAISSANCE ET QUALIFICATION DES PAYSAGES

Méthode nationale d'Atlas de paysages, pour :

- capitaliser connaissances réutilisables
- sensibiliser les acteurs du territoires
- favoriser la participation du public
- guider l'action public et mise en œuvre opérationnelle

L'APPROCHE PAYSAGÈRE

> Une démarche **transversale** permettant de construire un projet de territoire **singulier et qualitatif**.
Répond à un (des) problème(s) !

Croisement de multiples domaines : géographie, géologie, hydrologie, botanique, écologie, agronomie, histoire, sociologie, architecture, urbanisme, etc.

Remarque : l'approche paysagère est une démarche de projet toujours contextualisée et spécifique, il ne s'agit là que d'une proposition de méthodologie et d'éléments clés, ce n'est ni exhaustif ni la seule manière de procéder.

Trois étapes essentielles :

1. DIAGNOSTIC
2. ENJEUX ET ENVIES
3. PROJET / Projections-solutions

Selon degré d'intervention :

- **en interne** si modifications ponctuelles et/ou présence compétence paysage

Le moins coûteux, mutualisation possible avec d'autres tâches mais question de la saisonnalité et des compétences.

- **faire appel à un jardinier paysagiste** pour réalisation plantations, petits cheminements et/ou entretien annuel.

Compétences présentes, sollicitation uniquement sur les périodes concernées, plus coûteux mais réparti sur l'année.

- **faire appel à un paysagiste concepteur** si souhaite d'une réflexion globale et d'une intervention conséquente.

Étude de valorisation de tout le site, évite l'accumulation des interventions au coup par coup. Temporalité plus longue.

LE DIAGNOSTIC

Les questions à se poser :

Dans quel contexte (large et rapproché) s'inscrit mon site ?

Quels sont les éléments structurants ? Des grandes parties qui se dégagent ?

Quelles sont ses limites ? Par quoi sont-elles définies ?

Comment est caractérisé le climat ? Connaissez-vous le(s) type(s) de sol ?

Comment sont organisées les circulations ? Il y a-t-il plusieurs niveaux ? Est-ce clair pour les visiteurs ?

Des points de vue vers l'extérieur ? De l'extérieur vers le site ?

Une ou des fonctions sont attribuées à des espaces spécifiques ? Comment sont répartis les usages ?
Il y a-t-il des conflits d'usages ?

Connaissez-vous les plantes de votre site ? Sont-elles en bonne santé ? Elles se retrouvent également en milieu naturel à proximité ? Comment sont gérés les extérieurs ?

Quels matériaux sont utilisés ? Sont-ils adaptés ?

Comment est gérée la ressource en eau ?

Qu'est ce qui fonctionne bien aujourd'hui ? Ne fonctionne pas ? De quoi êtes vous satisfait ou insatisfait ?

Quelles sont les retours de vos clients ? De votre équipe ?

LES ENJEUX ET ENVIES

Les questions à se poser :

Comment serait le site idéal ?!

Qu'est-ce que vous souhaitez ? Ne souhaitez pas ?

Qu'est-ce qui est à conserver ? À faire évoluer ? Dans quoi réside l'identité du lieu ?

Quels sont les problèmes à résoudre ? Les invariants ?

Des risques sont à prendre à compte (inondations, feux, érosion etc.) ?

Possibilité d'extension du lieu ? Volonté d'accueillir plus/différemment des visiteurs ?

Souhait de réduire la gestion des extérieurs ?

Souhait d'avoir une zone pour la biodiversité ?

LE PROJET

Les questions à se poser :

Comment répondre à chacun des enjeux ? Par une action à court, moyen, long terme ?

Les réponses sont-elles spatiales, organisationnelles, en investissement ou en gestion ?

De qui / quelles compétences avez-vous besoin pour mettre en œuvre les actions ?

Par quelle action commencer ? Quelles seraient les priorités ? Par rapport à quoi ?

DIAG

ENJEUX

PROJET

CONTEXTE - ORGANISATION SPATIALE

Point de vue montagne/vallée/village	Faciliter et indiquer l'accès aux visiteurs	Aménager une terrasse, mettre un banc, de la signalétique
Pente ou talus	Accentuer ou diminuer l'effet de pente	Planter différentes hauteurs de végétation
Diversité existante de plantes	La conforter et l'enrichir	Tendre vers continuité floraison sur la saison Ressources CAUE, PNR, LPO
Présence rivière	Préserver la berge et la continué de l'eau Offrir un point de baignade	Faire un ponton pour éviter piétinement et tassement du sol
Fortes précipitations	Gérer les eaux pluviales par infiltration et écoulement	Mettre en place un réseau de noues perméables, éviter ruissellement par choix revêtement, stocker l'eau
Manque d'ombrage	Apporter de l'ombre : au sud ou à l'ouest ?	Planter en anticipant, créer des structures avec plantes grimpantes, choix d'espèces à croissance rapide et port étalé.
Espace de biodiversité existant	Valoriser la démarche, sensibiliser les clients	Créer un sentier pédagogique, un livret à l'accueil, diversifier les habitats

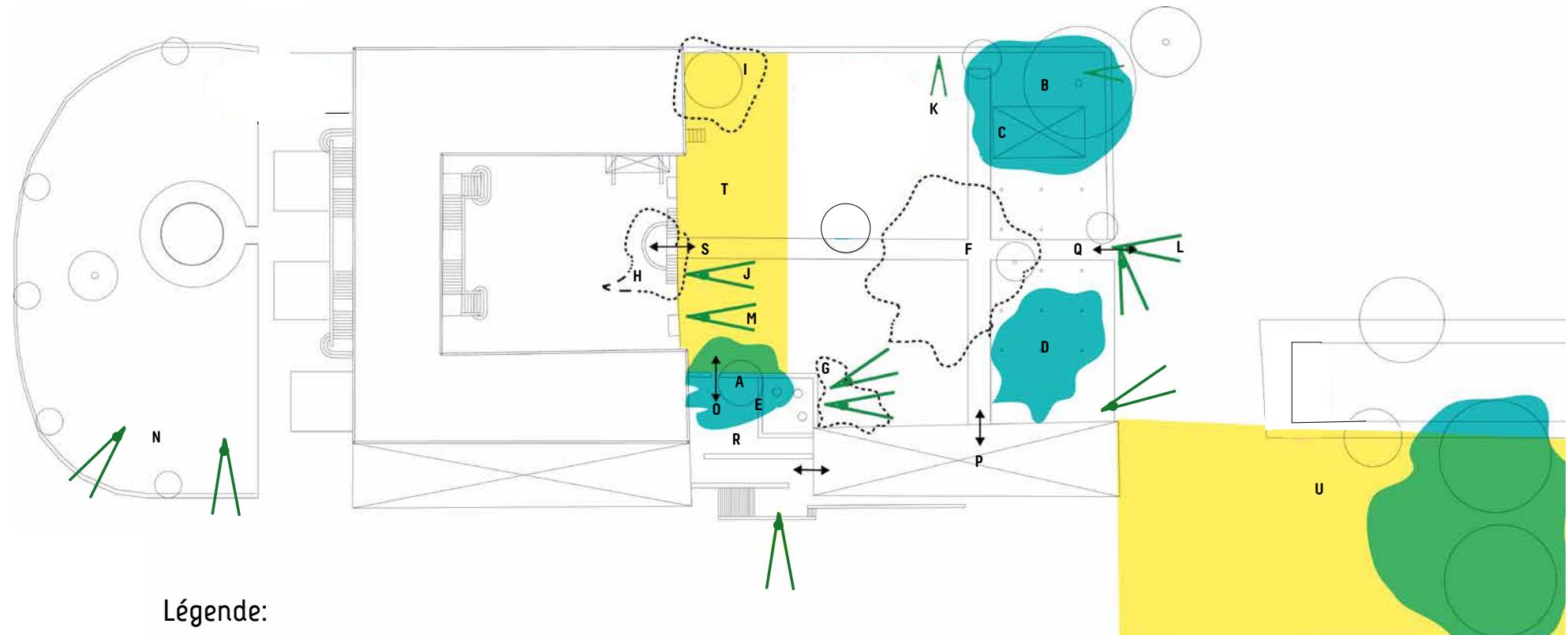
GESTION - USAGES

Pas de temps pour la gestion du végétal	Réduire ou maîtriser l'entretien du végétal	Gestion différenciée, choix des espèces adaptées sans besoin de taille ni de gros apport en eau
Sentier spontané par usagers	Conforter ou reporter l'usage	Créer un point d'intérêt sur le chemin souhaité, planter sur le trajet à éviter
Manque de séparation entre les terrains ou solutions systématiques	Marquer et diversifier les séparations	Diversifier les éléments séparatifs : haies, muret pierre sèche, palissades bois...

Diagnostic partagé

Cartographie

Étude paysagère sur les jardins de la Maison du Parc, Atelier Bivouac, 2019

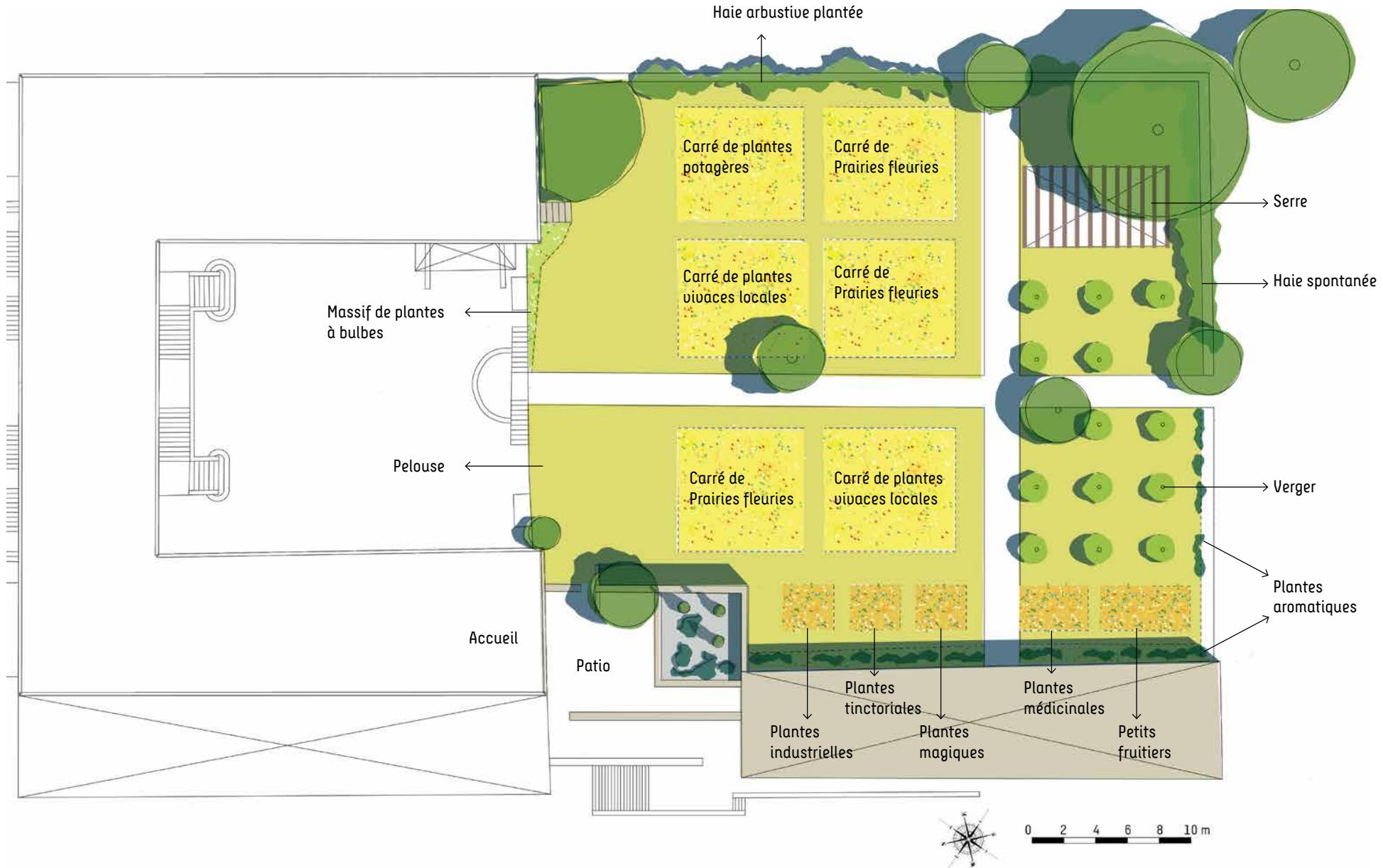


Légende:

- Les espaces où «on se sent bien»
- Les espaces où «on se sent pas bien»
- Les points de vue à valoriser
- ↔ Les entrées dans le jardin (relation entre l'intérieur et l'extérieur)
- Les espaces d'accueil, de convivialité, d'événements

étude de requalification des jardins de la Maison du Parc - Atelier Bivouac - mars 2020

Plan état des lieux du jardin Sud

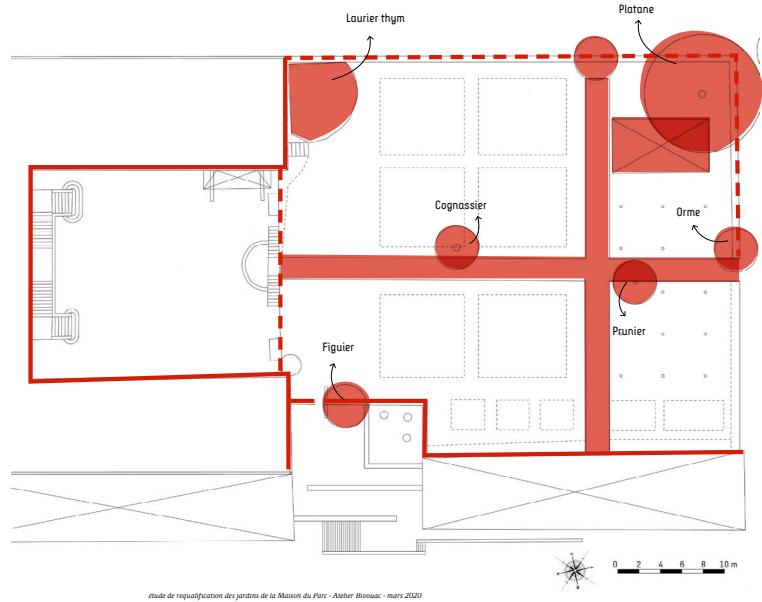


étude de requalification des jardins de la Maison du Parc - Atelier Bivouac - mars 2020

Plan des éléments structurants

Légende:

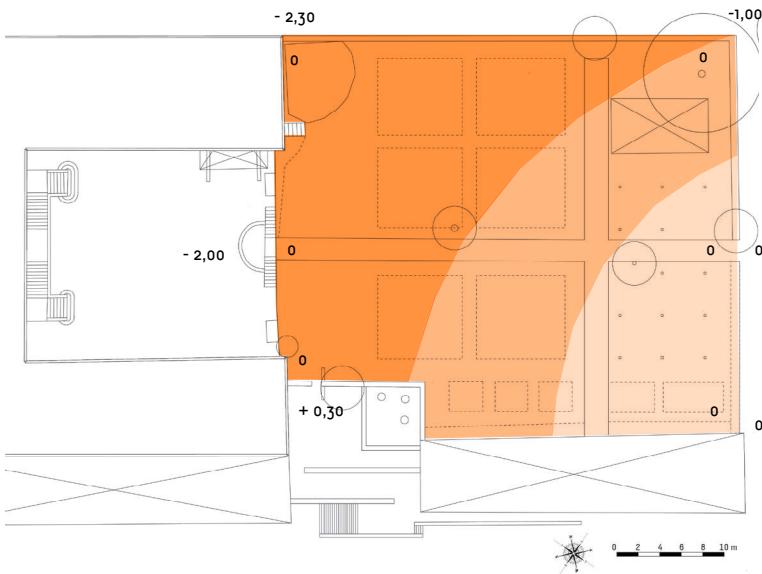
- Arbres
- +— Allées
- Façades de bâtiments, murs
- Murs et murets de soutènements
- Serre



Plan des profondeurs de sols

Légende:

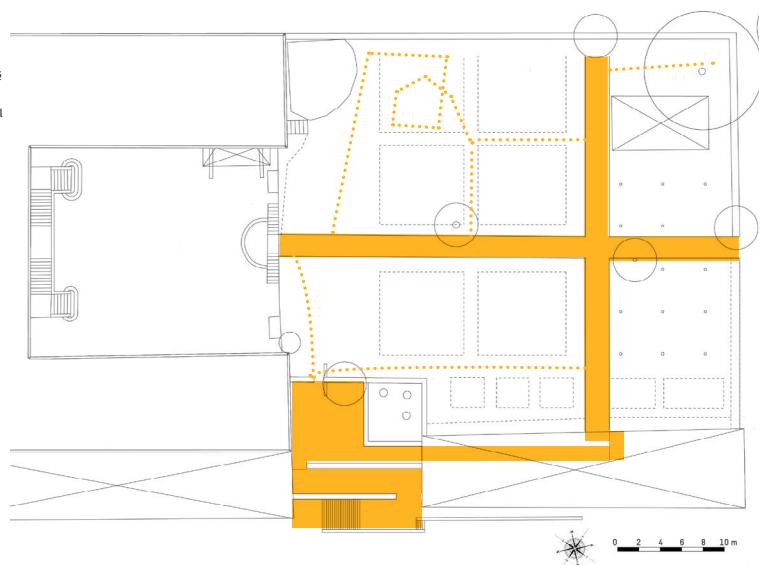
- Sol peu profond (roche mère proche)
- Sol moyennement profond
- Sol profond



Plan des cheminements

Légende:

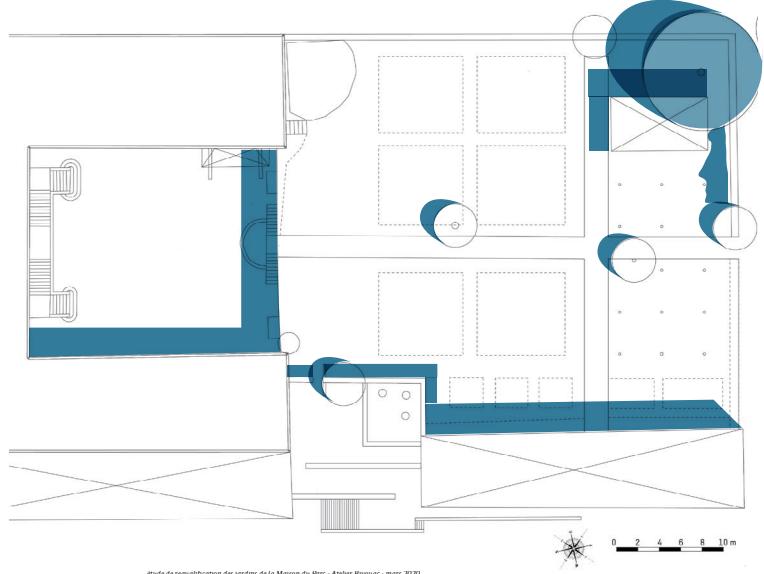
- Cheminement quotidien allée bordée en stabilisé
- ...— Cheminement occasionnel allée tondue



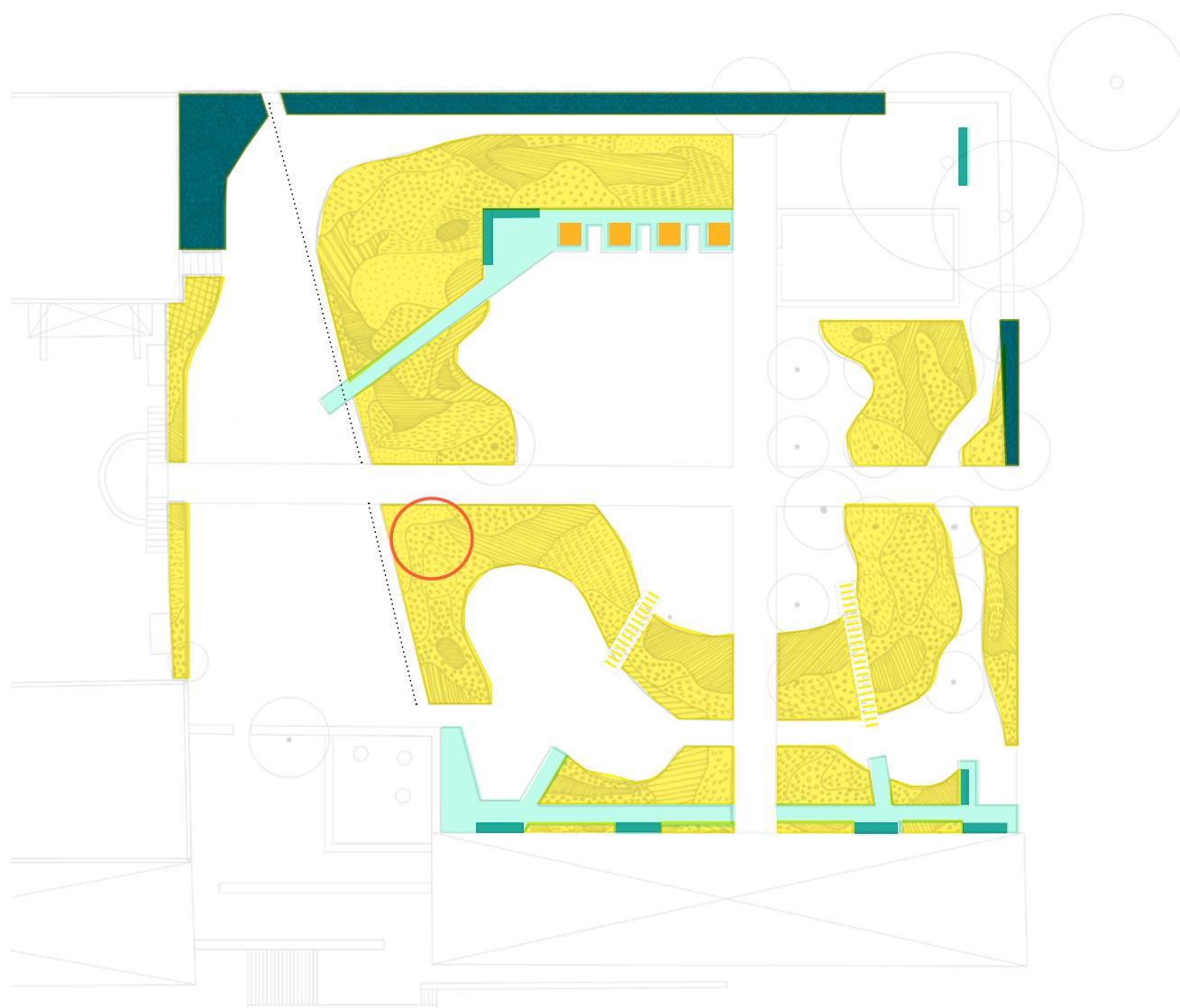
Plan des ombrages

Légende:

- Ombre portée des arbres, arbustes
- Ombre portée des murs, murets, serre

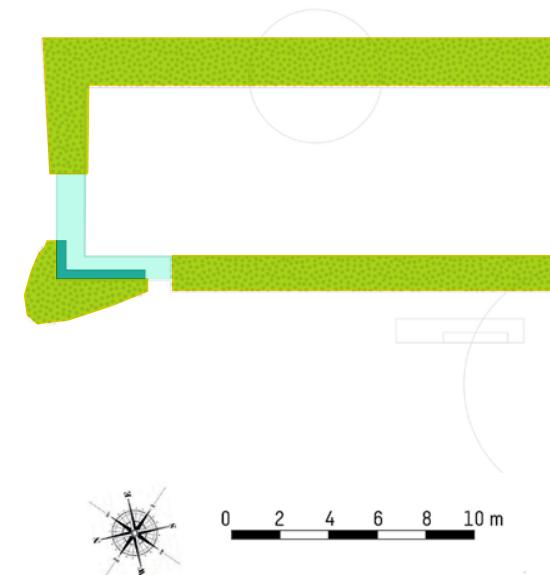


Le jardin Sud// vue projet en plan



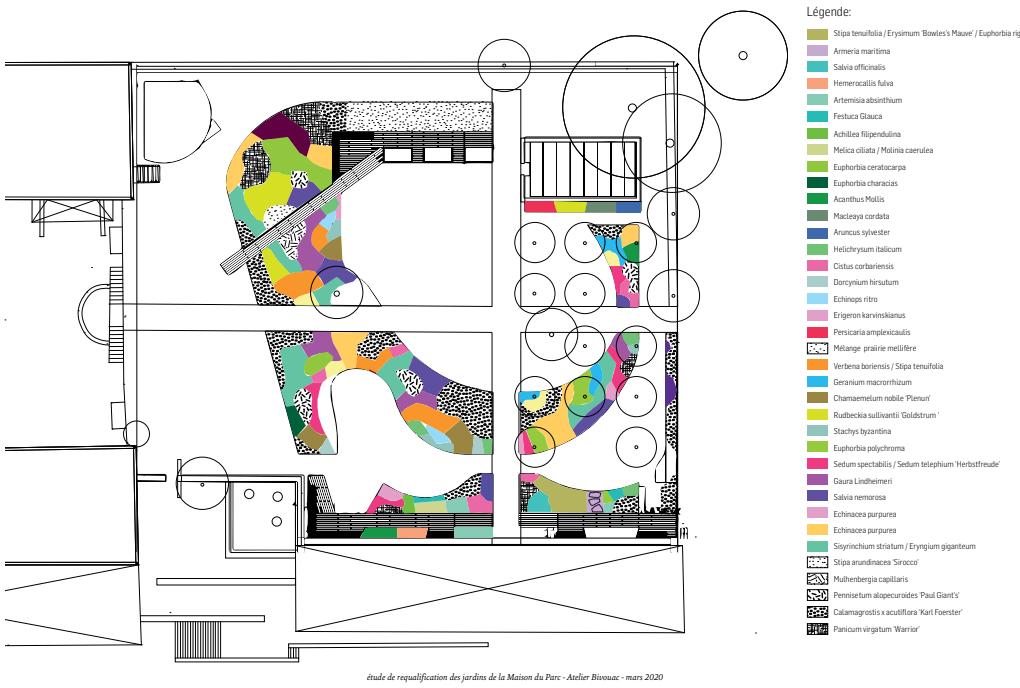
Légende:

- Végétation spontanée
- Massif de vivaces et arbustes
- Haie et bosquet
- Carré potager
- Platelage bois
- Banc
- Passe-pied
- Petit arbre
- Ancien drain affirmé

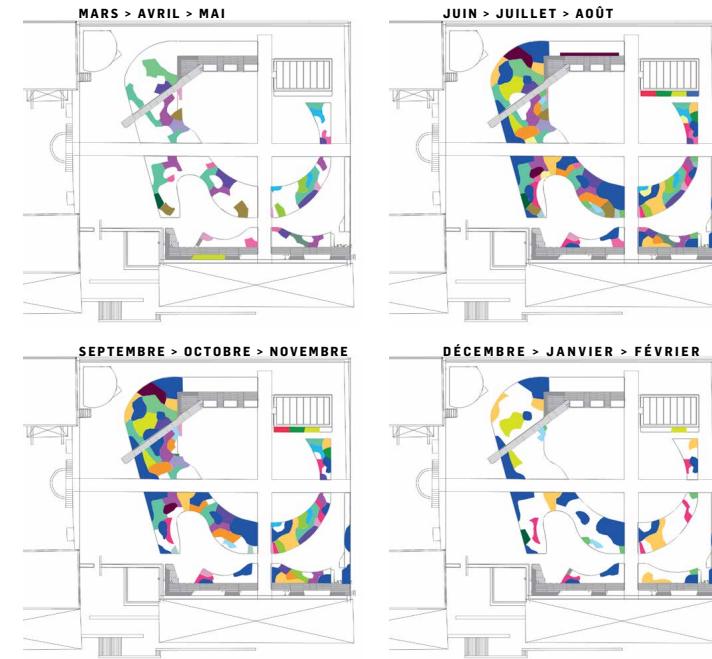


étude de requalification des jardins de la Maison du Parc - Atelier Bivouac - mars 2020

Plan de plantation



Attrait des vivaces au fil des saisons



Préconisations de gestion du jardin sud

CALENDRIER	novembre - décembre	février - mars	mars - avril
ACTION	Paillage	Taille des vivaces (fleurs sèches et graminées)	Multiplication des vivaces (sélection / transplantation)
TEMPS PASSÉ	2 jours	1 jour	3 jours

étude de requalification des jardins de la Maison du Parc - Atelier Bivouac - mars 2020

Préconisations de gestion du jardin sud

CALENDRIER	avril - mai / juin - juillet	avril - mai / septembre - octobre	juin - juillet
ACTION	Désherbage, sélection des vivaces	Tonte des espaces en pelouse	Arrosage (en 2024 tester une année sans arrosage)
TEMPS PASSÉ	3 jours au printemps / 2 jours en été / 2 jours à l'automne	Veille du jardinier en fonction de la météo	Veille du jardinier en fonction de la météo

étude de requalification des jardins de la Maison du Parc - Atelier Bivouac - mars 2020

LE JARDIN EN MOUVEMENT

Principe créé par le paysagiste- jardinier Gilles Clément

- **type de jardin où les espèces végétales peuvent se développer librement**
- **philosophie du jardin qui redéfinit le rôle du jardinier**, en accordant une **place centrale à l'observation**, et qui repose sur l'**idée de coopération avec la nature**.

Le jardinier **observe plus et jardine moins**.

Meilleure connaissance des espèces et de leurs comportements pour mieux utiliser leurs capacités naturelles.

Objectif de maintenir et accroître la diversité biologique, source d'étonnement, garantie du futur. Il doit pour cela :

- maintenir et accroître la qualité biologique des substrats : eau, terre, air
- intervenir avec la plus grande économie de moyens, limitant les intrants, les dépenses d'eau, le passage des machines.



LA GESTION DIFFÉRENCIÉE

Principe d'avoir des niveaux d'entretien différents par type d'espace.

Gain de temps d'entretien (donc de coûts), accueil de la biodiversité, évite l'homogénéisation des paysages, réduit la sécheresse des pelouses



Relation entre type de coupe et biodiversité végétale

	Fréquence de coupe	Hauteur de coupe	Nb d'espèces végétales / parcelle
Gazon	18 à 25 tontes / an	≈ 3 cm	3-5 espèces
Pelouse	12 à 15 tontes / an	≈ 6 cm	15-20 espèces
	6 à 8 tontes / an	≈ 10 cm	20-30 espèces
Prairie	2 fauches / an	≈ 8 cm	25-30 espèces
	1 fauche / an	≈ 5 cm	25-35 espèces
	1 fauche tous les 2 ans	≈ 5 cm	30-35 espèces

Horticole

Naturel

Code 1 : fleuri

Le jardinier maîtrise totalement les rendus du jardin, et veille à la scénographie végétale avec beaucoup de minutie.



- **Entretien intensif**
(tonte 1 fois/sem. minimum, découpe des bordures, taille régulière)
- **Fleurissement annuel**
- **Arrosage suivi**
(automatique ou manuel)
- **Désherbage intensif** de l'ensemble des surfaces

Code 2 : jardiné

Le jardinier intervient sur du visuel et contient le jardin, la scénographie végétale devient durable.



- **Entretien soigné**
(tonte 1 fois/sem. minimum en mulching, taille 1 fois/an)
- **Fleurissement durable** avec vivaces
- **Arrosage de survie**
- **Désherbage** avec acceptation de certaines hauteurs de flore spontanée sur certaines surfaces

Code 3 : paysager

Le jardinier entretient de façon plus succincte et favorise davantage la biodiversité.



- **Entretien conventionnel**
(tonte 1 fois/mois, fleurissement durable avec arbustes et végétaux indigènes, peu d'horticole, végétaux laissés en port libre)
- **Pas d'arrosage**
- **Désherbage** raisonné des surfaces
- **Acceptation de flore spontanée**, enherbement des surfaces perméables

Code 4 : naturel

Le jardinier agit uniquement de façon sécuritaire et de façon à favoriser la biodiversité.



- **Entretien extensif**
(1 à 2 fauchages/an, le moins d'interventions possibles, délimitation des zones pour éviter la sensation d'abandon)
- **Pas d'arrosage**
- **Lutte contre les espèces nuisibles et invasives** (jussie...)
- **Plante indigène protégée**

VÉGÉTALISATION : LES BONS RÉFLEXES

Créer un environnement favorable
des espaces pour la biodiversité

Accepter les plantes spontanées
ne pas vouloir « faire propre »

La bonne plante au bon endroit
privilégier des variétés résistantes/anciennes, espèces indigènes plutôt qu'ornementales

Nourrir le sol
faire son compost et amender le sol

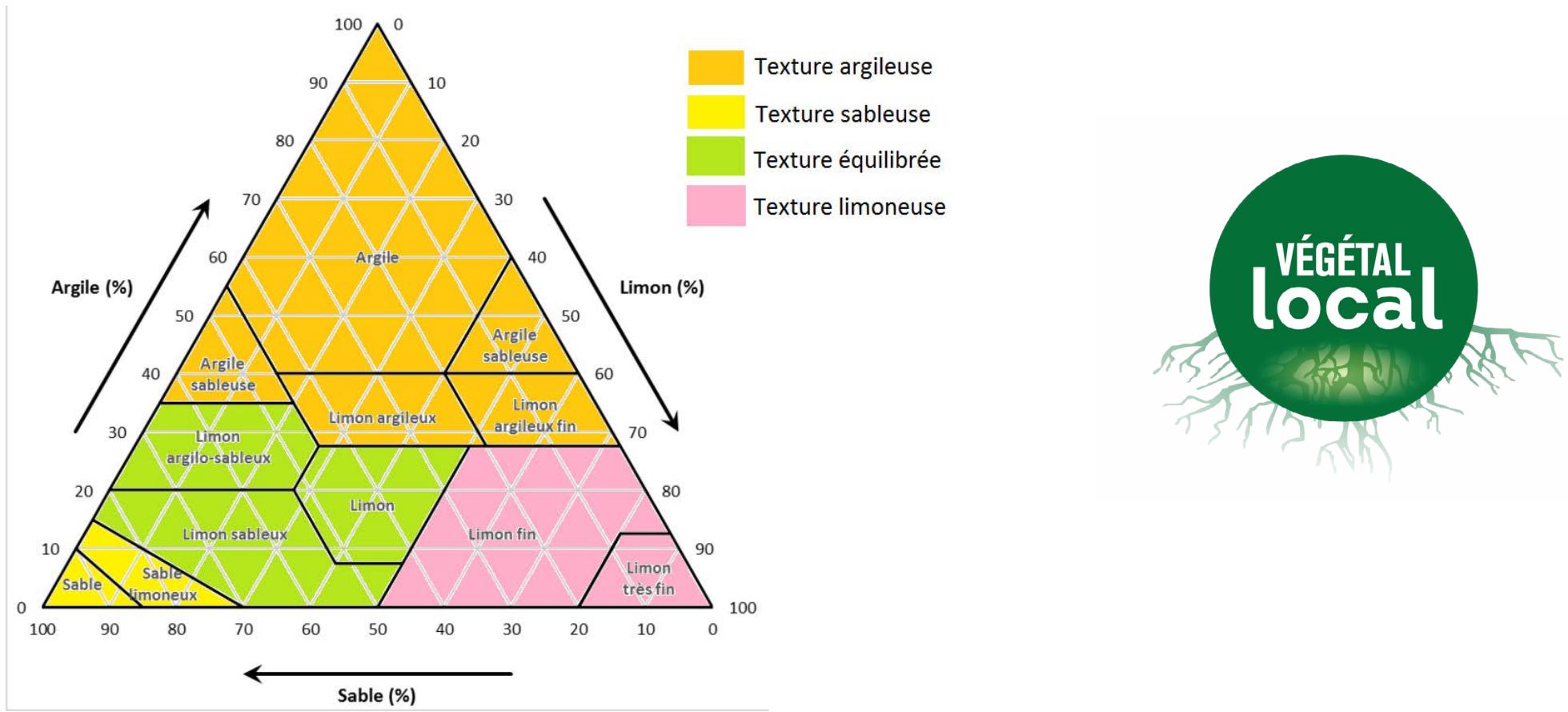
Pailler les plantes !
moins de «mauvaises herbes», moins d'arrosage, amendement du sol
souvent peu coûteux : broyat, paille, déchets de tonte, feuilles mortes...

Arroser moins et mieux
le matin et le soir, au pied des plantes
arroser les deux premières années pour les arbres et arbustes

VÉGÉTALISATION

Choix d'essences adaptées au climat, au type de sol et au pH, à l'exposition.
Prise en compte de la période de floraison

Ressources : publications PNR (Clôtures & Haies, jardinons sans pesticides),
Pépinières Végétal Local, conseil LPO...



Triangle des textures (Duchauffour, 1997)

Les types de clôtures présentés ci-dessous sont les plus respectueux de l'environnement, des paysages et des patrimoines locaux.

En plus d'offrir des habitats et des corridors écologiques pour la faune (oiseaux, petits mammifères, insectes), certaines clôtures peuvent être facilement réalisées, à moindre coût avec des matériaux locaux et durables et peuvent mobiliser des savoir-faire traditionnels. Un soin tout particulier doit être apporté aux clôtures donnant sur l'espace public en privilégiant des hauteurs « raisonnables » : maximum 2 mètres pour les haies et 1 mètre pour les murs et grillages.

À SAVOIR

Les clôtures doivent permettre le passage de la petite faune par l'utilisation de grillage avec des mailles de dimension supérieure à 10x10 cm, le maintien ou la création d'ouvertures à hauteur de sol de dimension minimale de 15x15cm tous les 5 mètres ou la surélévation de la clôture 20 à 30 centimètres au-dessus du sol. Ces dispositions en faveur de la biodiversité peuvent être traduites dans le règlement des documents d'urbanisme (PLU).

- **Haies composées d'essences locales et diversifiées.**

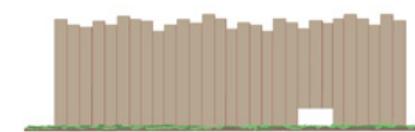
Les haies peuvent éventuellement être doublées avec l'ensemble des autres types de clôtures présentés ci-après (grillage, clôture en bois, mur).



- **Murs en pierres sèches locales** (sans liant) ou murs en pierres jointées de manière non apparente avec un mélange chaux-sable.



- **Clôtures en bois, pleines ou à claire-voie.**



- **Poteaux en bois ou en métal avec un grillage adapté** à la zone et aux usages : grillage souple, grillage de type « grillage noué léger galvanisé » ou « Ursus – à mouton », clôture agricole, de teinte grise, verte ou rouille.



Les haies, composantes essentielles de la continuité écologique

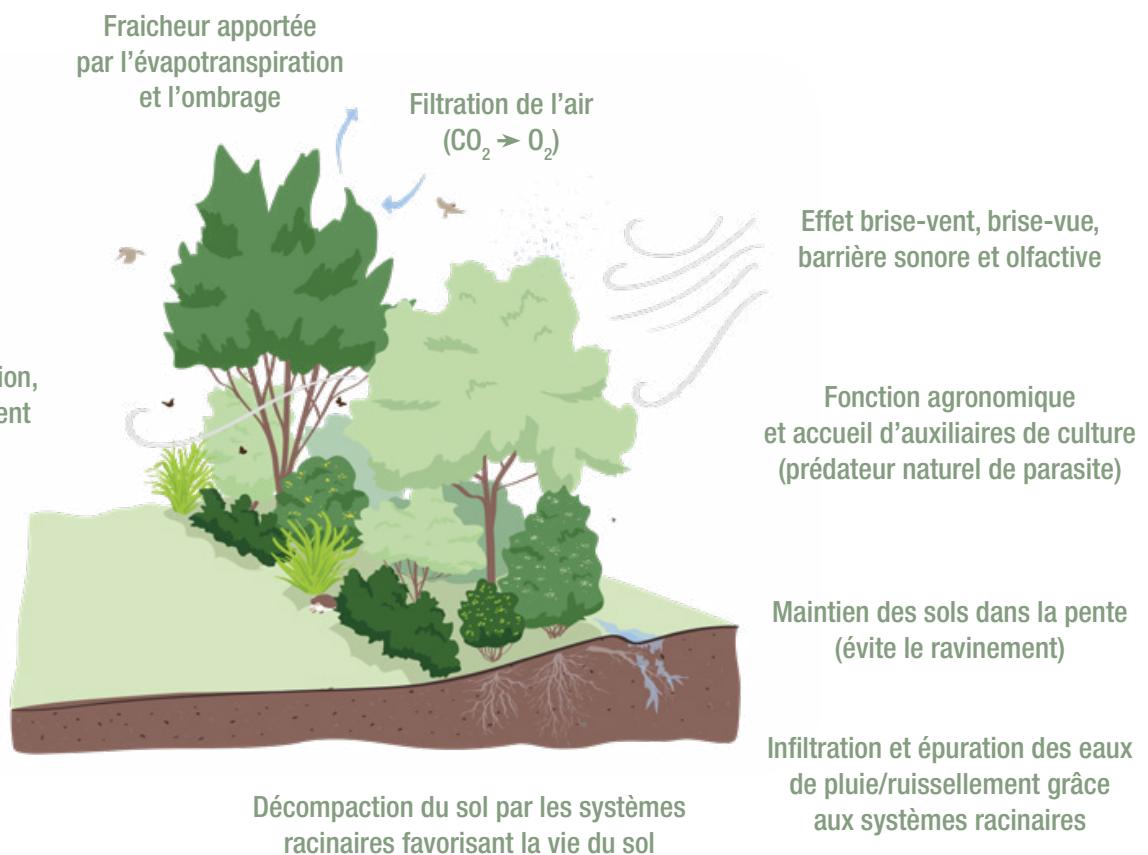


La haie, quels atouts ?

Fonction ornementale

Espace de refuge, de reproduction, d'alimentation et de déplacement de la faune participant à la continuité écologique

Fonctions productives : bois de chauffage, bois d'œuvre, fruits et petits fruits, fleurs comestibles, plantes mellifères...



Exemples de forme de haie



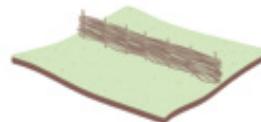
La haie libre



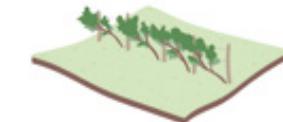
La haie taillée plurispécifique



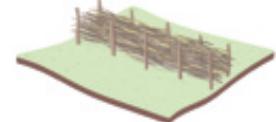
La haie en espalier



La haie en plessis

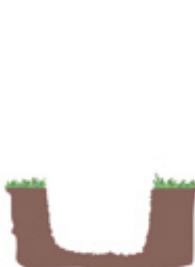


La haie tressée



La haie sèche

Technique de plantation



Creuser



Garnir



Tailler



Tremper



Disposer/
Remplir



Compackter



Plomber



Pailler



Haie plessée



Haie libre



Haie sèche



Haie tressée



Haie en plessis ou fascine



Haie taillée



Alisier terminal



Arbousier



Argousier



Cornouiller mâle



Noisetier commun



Érable de Montpellier



Pommier sauvage



Poirier sauvage



Sureau noir



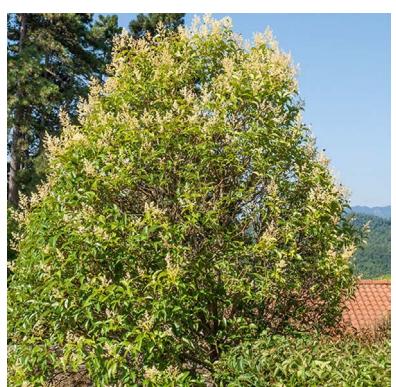
Sorbier des oiseleurs



Sorbier domestique



Viorne obier



Troène commun



Filaire à feuilles étroites



Alisier blanc



Amélanchier



**MERCI POUR
VOTRE ATTENTION !**